

EXPRESSION DES ÉLUS

ENSEMBLE, CHANGEONS SAINT-MICHEL

GAUCHE SOLIDAIRE SAINT-MICHEL

SAINT-MICHEL GAUCHE AVENIR

DEUX MOMENTS D'UNE ACTUALITÉ TOUJOURS EN MOUVEMENT

A TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR.

En annonçant qu'il allait démissionner de son mandat de conseiller général de Saint-Michel en novembre 2010, Jean-Loup Englander a réussi à maintenir le suspense jusqu'au 1^{er} Avril 2011, date à laquelle il a laissé la place à sa suppléante Clotilde Buffone. L'objectif qu'il s'était fixé en cette occasion, à savoir favoriser la réunification de la gauche locale, a échoué. Comme il l'a précisé, il n'a pas su gérer sa succession dans son fief construit savamment depuis 1971, à l'occasion d'une élection municipale triangulaire. Homme cultivé et d'un charisme éprouvé, il a cumulé sans encombre politique, cinq mandats de maire. Très préoccupé par les actions sociales et le domaine scolaire, il a probablement manqué de clairvoyance dans le secteur vital du développement économique, au contraire de ses voisins génoévains... Mais le moment se doit de fuir la subjective évaluation politique et d'être consacré à des souhaits de longue et paisible retraite méditerranéenne. Quant à Madame Buffone, nous la saluons pour son active distinction et ne doutons pas que, comme Monsieur Englander, elle assurera au Conseil Général la promotion des intérêts saint-michelais.

DU POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Voilà un document - le PLU - dont l'actualité ne se dément pas, notamment dans les quartiers pavillonnaires de notre cité. Avec l'application de ses prescriptions, il arrive que l'indignation soit à son comble. Les pétitions et les demandes d'audience convergent vers la Municipalité dont l'obligation légale, au moment de l'instruction des dossiers de permis de construire, est d'appliquer le **PLU adopté par la précédente majorité en février 2008**.

Sachez qu'avec la loi "Solidarité et Renouveau Urbain" qui s'impose à chaque PLU, il n'est plus permis d'imposer une surface et une largeur minimum pour qu'une parcelle soit constructible. Qui plus est, en région parisienne où le foncier est une denrée rare, les villes - notamment celles qui ont un pôle gare - se trouvent confrontées à des divisions foncières et à des surdensités en logements fort dommageables au tissu urbain arboré, héritier d'une lente urbanisation respectueuse de la nature.

Bien entendu, au moment de l'instruction, le Service de l'Urbanisme applique toutes les autres règles maintenues, celle des 50m et le respect des prospects par exemple, pour limiter la potentialité en surface construite de la surface foncière (Coefficient d'Occupation des Sols). Il prodigue aussi de nombreux conseils prudents au pétitionnaire. Nous avons donc décidé d'engager la révision de l'actuel PLU qui est manifestement trop laxiste dans les quartiers qui contribuent, plus que d'autres, à la pérennité de **Saint-Michel-la-Verte**.

Adresse mail : majorite@stmichelorge.net
Groupe de la Majorité Municipale
«Ensemble, changeons Saint-Michel»

Les "communaux" dans la tourmente !

Au sein même du Gouvernement les suppressions de postes de fonctionnaires dans la fonction publique ne font plus l'unanimité tant elles mettent à mal le service public auquel nos concitoyens sont attachés.

Mais à Saint-Michel on n'a pas ces états d'âme du côté de la majorité ! On gère le personnel comme une entreprise ultra libérale à la recherche d'un maximum de profit pour ses actionnaires. Alors, pour parvenir à ses fins, l'équipe municipale taille dans le vif, pousse les fonctionnaires vers la sortie, externalise des services ou en ferme d'autres... Si Saint-Michel a pu être fière de son service public, elle doit désormais se rendre à l'évidence : celui-ci est sournoisement démantelé, décrédibilisé : moins de personnels, moins de moyens, moins de budgets d'action... Alors ceux qui restent, ceux qui résistent au rouleau compresseur libéral souffrent au quotidien, des non remplacements, de la défiance, des humiliations, de leur mise à l'écart dans les quelques initiatives de la municipalité.

Nous souhaitons dire ici notre attachement à notre service public local et notre plein soutien aux agents communaux qui continuent contre vents et marées de se mobiliser.

Une nouvelle Conseillère générale à Saint-Michel !

Après presque quarante ans au service de la ville et du canton en tant que maire et conseiller général, Jean-Loup Englander vient de se retirer du conseil général. Nous le remercions pour son engagement au service de l'intérêt général et des Saint-Michelais. Sa remplaçante, Clotilde Buffone, reprend le flambeau jusqu'en 2014.

Investie de longue date sur Saint Michel, professionnellement puis de façon militante, elle connaît bien la ville, ses besoins. Son implication nous permettra de continuer à nous dresser, pour et avec les habitants, contre les dérives d'une droite locale revancharde et dure. C'est ensemble et déterminés que nous continuons de préparer au sein d'une gauche rassemblée, une alternative crédible, à la droite dès 2014 !

Eliane Clément, Christine Desmond,
Fatima Khobeizi, Alain Laforêt,
Josette Langlois, Françoise Poli.
collectif.gauche.unie.solidaire@gmail.com



« Celui qui accepte de sacrifier une partie de sa liberté pour plus de sécurité ne mérite ni l'une, ni l'autre et finit par perdre les deux », Thomas Jefferson.

"Saint-Michel-la-Ville" d'avril annonce que, conformément à un programme rejeté en mars 2008 par deux électeurs sur trois, « la municipalité a décidé de déployer son dispositif de vidéo-protection ».

Pourtant, il nous avait été indiqué lors du vote du budget 2010, que l'étude réalisée en 2009 avait conclu que **le dispositif était à la fois inefficace et trop onéreux** (Propos publiés dans notre tribune d'avril 2010, non démentis par le maire)

Pourtant, comme l'écrit Alain Bauer le président de la Commission nationale de la vidéosurveillance : « **il n'existe toujours pas d'étude sérieuse sur l'efficacité de la vidéosurveillance et rien n'est garanti sur ce point** ».

Nous resterons donc sur le terrain pratique qu'affectionne tant le maire et lui posons 5 questions :
- De 50 000 € en investissement annoncé en janvier, le maire indique un budget de 200 000 €, puis aux alentours de 250 000 € lors du dernier conseil municipal. Quel est le coût exact ?

- Rien n'est prévu pour la maintenance du matériel, la formation et le salaire des agents (combien ?) affectés au centre de supervision. En quoi ce dispositif pourra **prévenir** les atteintes aux personnes et aux biens puisqu'il n'y a pas de crédits pour recruter de nouveaux agents devant les écrans ?

- Si des agents (combien ?) sont affectés sur la totalité ou une partie de leur temps de travail, qui effectuera leurs tâches actuelles ?

- La présence des 12 caméras étant signalée, quel dispositif est prévu pour faire face aux probables transferts des actes de délinquance sur tout l'ensemble des quartiers, rues, immeubles et maisons non surveillés ?

- Qui composera et de quels moyens disposera le comité d'éthique chargé de vérifier *la compatibilité du système avec le respect des libertés publiques et individuelles* ?

Depuis près de 10 ans, tout l'arsenal sécuritaire, répressif et technique, déployé par M Sarkozy est un calamiteux échec. **Il nous paraît plus utile et efficace d'affecter ces crédits dans nos quartiers pour davantage de présences et d'activités humaines: animateurs, éducateurs, ASVP, police nationale, subventions aux associations pour des actions de cohésion sociale...**

Jean-Louis Berland, Marie-Aleth Grard, Christian Soubra, Bogoul M'Baye, Jean-Pierre Lhospital.
Permanence à l'Hôtel de Ville, tous les samedis de 10h30 à 12h.
Contact : elusgaucheavenir@laposte.net